

Lettre du 12 mai 2023

**Pilotage du changement : la prise en compte de la réalité du terrain est indispensable**

Aux observateurs du monde éducatif, qui s'étonnent de la réticence, voire de la franche opposition, des personnels éducatifs français à chaque nouveauté, phénomène que l'on n'observe pas de manière si systématique chez nos voisins européens, nous les encourageons à s'intéresser à la méthode retenue par les plus hautes autorités pour piloter le changement.

Certes l'humain n'a pas de particulière appétence pour ce qui bouscule ses habitudes, mais il est des méthodes qui vont faciliter l'adhésion ou le rejet. Ces phénomènes sont parfaitement documentés et tout personnel de direction y est attentif dans le pilotage en établissement.

La chose n'est pas nouvelle, les ministères successifs n'ont jamais brillé par leur prise en compte du terrain à chaque transformation d'importance du fonctionnement des établissements, que ce soit à l'occasion de la réforme du collège et plus récemment du lycée GT.

Or ce n'est pas que les groupes de travail, auditions, tables rondes avec les différentes parties prenantes n'existeraient pas. Mais à quoi bon toutes ces concertations, sauf à montrer que l'on consulte, si la parole du terrain n'est jamais réellement entendue ? Le maintien des épreuves de spécialités en mars contre l'avis unanime de toutes les organisations syndicales en est une parfaite illustration.

Le ministère et le gouvernement, puisque désormais c'est le Président de la République en personne qui porte en première ligne les sujets éducatifs, auraient pourtant tout intérêt à être à l'écoute de ceux qui alertent sur l'opérationnalité dans ses différentes dimensions des changements annoncés.

Hélas le temps politique et le temps pédagogique appartiennent à deux mondes différents qui se croisent rarement.

Les annonces tardives concernant le lycée professionnel et le pacte enseignants en sont une nouvelle démonstration.

Une fois encore les chefs d'établissement et les chefs d'établissement adjoints sont placés dans une situation difficile, prime ou non, alors que les conditions de travail continuent de se dégrader.

Les personnels de direction ne pourront être rendus responsables des difficultés de réalisation tant les conditions de mise en œuvre imposent des calendriers déconnectés de la réalité des établissements.

Alors que le ministère annonce une formation au pilotage du changement pour les équipes de direction des lycées professionnels, pour **Indépendance & Direction**, ce dont les personnels ont réellement besoin c'est d'un autre mode de gouvernance.

*Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :*

**[ADHÉRER à ID-FO](#)**